Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212202188-20260209-2026_015-DE

COMMUNE DE PLOUGRESCANT
CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 9 FÉVRIER 2026

DATE DE CONVOCATION : 27/01/2026 MEMBRES EN EXERCICE : 15 MEMBRES

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGRESCANT légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle du Conseil, sous la présidence d'Anne-Françoise PIEDALLU, Maire.

PRÉSENTS (12) : Anne-Françoise PIEDALLU, Gilbert RANNOU, Cécile HERVÉ, Dominique LE ROUX, Roland PATEZOUR, Véronique LE CALVEZ, Gérard PONGERARD, Maryvonne LANOË, Jean-Pierre QUESNEL, Gwenaël CLOAREC, Yves TESSIER, Anne LE COADOU

ABSENTS (3) : Grégoire CLIQUET, donne pouvoir à Cécile HERVÉ ; Sabrina DURAND, donne pouvoir à Gérard PONGERARD ; Nathalie BOSSUYT, donne pouvoir à Gwenaël CLOAREC

Secrétaire de Séance : Gérard PONGERARD

PERSONNEL
CRÉATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2ème CLASSE AU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Délibération 2026_015

Madame Le Maire expose au Conseil qu'un Agent de la Commune vient de réussir le concours de Rédacteur Principal de 2ème classe.
La préparation pour ce type de concours demande beaucoup temps et d'implication personnelle.
Madame Le Maire propose de créer ce poste au Tableau des Effectifs pour réaliser, au sein de la Commune, les missions d'Assistant/e Administratif/ve en Ressources Humaines et Finances. Ces missions entrent pleinement dans le champ de compétences du grade de rédacteur. Cette création de poste permettra également de valoriser le parcours de cet Agent investi dans son travail au bénéfice du service public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la création du poste de Rédacteur principal de 2ème classe, à temps complet, au Tableau des Effectifs de la Fonction Publique Territoriale de la Commune de Plougrescant,

AUTORISE Madame Le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Anne-Françoise PIEDALLU.

Le Secrétaire de séance,
Gérard PONGERARD.

MAIRIE DE PLOUGRESCANT (Côtes d'Armor)